



Projet de plateforme urbaine au Cameroun Yaoundé - Cameroun

CAHIER DES CHARGES

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Conception et mise en œuvre des activités d'éducation à la gestion des déchets solides municipaux au Cameroun
Bénéficiaire(s)	Expertise France - Projet Plateforme urbaine au Cameroun et plus largement les acteurs de l'urbain au Cameroun-Commune d'arrondissement de Yaoundé 5
Pays	Cameroun
Durée totale	11 mois

II. Contexte

1) Contexte général

Le Cameroun a un des taux d'urbanisation des plus élevés d'Afrique subsaharienne avec 55% de la population qui vit en zone urbaine en 2020 (projections à 70% en 2050 pour une population estimée à 34 millions d'habitants). Yaoundé et Douala représentent 27% de la population urbaine, contre 27% pour les villes secondaires ou moyennes et 29% pour les petites villes de moins de 50 000 habitants. Cet équilibre territorial, exception en Afrique, est un atout pour l'encadrement des villes et la planification urbaine stratégique.

Bien que la pauvreté au Cameroun soit surtout rurale avec 6 fois plus de pauvres qu'en milieu urbain, la croissance urbaine insuffisamment maîtrisée et les flux de déplacés internes conduit à une informalité importante de l'économie urbaine, la détérioration de l'accès aux services sociaux de base, des déplacements difficiles, des problèmes de pollution et d'assainissement de plus en plus aigus et une paupérisation accrue de certaines tranches de la population.

Le programme financé par l'Union Européenne (UE), « Cameroun villes vertes inclusives et durables », se concentre principalement sur la mise en œuvre de la priorité 3 du Programme indicatif multiannuel (PIM) 2021-2027 en République du Cameroun « Pacte vert, développement durable et action pour le climat », tout en contribuant également à la priorité 1 « Gouvernance, démocratisation, paix et stabilisation », en soutenant le processus de décentralisation et les capacités des autorités décentralisées, et à la priorité 2 « Croissance inclusive, emplois durables et secteur privé ». Pour cela, l'Union européenne mobilise un budget de 24 millions d'euros.

L'objectif global du programme est d'améliorer le cadre de vie des populations urbaines, y compris et en particulier des femmes et des groupes vulnérables au Cameroun. Quatre objectifs spécifiques sont poursuivis :

OS1 : Renforcer la gouvernance du secteur urbain et le cadre de dialogue sur les aspects du développement urbain durable, inclusif et résilient face au changement climatique, en lien avec un processus efficace de décentralisation

OS2 : Améliorer l'accès des populations, notamment des femmes et groupes vulnérables, aux infrastructures et services de mobilité urbaine durable (y compris marche à pied améliorée et sécurisée) à Yaoundé

OS3 : Diminuer la pollution marine et fluviale liée à la consommation et à la production de déchets solides (notamment les déchets en plastique) à Douala

OS4 : Améliorer la résilience face au changement climatique et renforcer la participation citoyenne au développement urbain de Maroua.

2) Structuration du projet

Expertise France intervient spécifiquement sur l'OS1 : Renforcer la gouvernance du secteur urbain et le cadre de dialogue sur les aspects du développement urbain durable, inclusif et résilient face au changement climatique, en lien avec le processus de décentralisation (4,9 M€ - 48 mois), dans le cadre du **Projet Plateforme urbaine au Cameroun (PUC)** avec une durée de mise en œuvre allant du 01/01/2023 - 31/12/2026.

Objectif général du **Projet PUC** vise à **l'amélioration des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire pour des villes durables et inclusives.**

Deux objectifs spécifiques (OS) ont été retenus pour atteindre cet objectif général, avec leurs résultats et groupes d'activités indicatives connexes :

- **Objectif spécifique 1 : Renforcer les mécanismes de gestion du territoire et de planification urbaine**
- **Objectif spécifique 2 : Améliorer la connaissance et renforcer l'accessibilité des données urbaines, incluant les enjeux d'inclusion et de résilience**

Dans le cadre de ce Projet, Expertise France met en place une équipe pluridisciplinaire (chef de projet, expert urbaniste et expert géographe destinée à travailler étroitement avec les acteurs de développement urbain durable incontournables du Cameroun comme le ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU), le ministère de la Décentralisation et du Développement local (MINDDEVEL), le ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (MINDCAF), le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), Communes et Villes Unies du Cameroun (CUVC), l'Association des Régions du Cameroun (ARC) ainsi que des collectivités territoriales (notamment Yaoundé, Douala, Maroua).

III. Contexte et justification du besoin

Les infrastructures de gestion des déchets au Cameroun sont insuffisantes, avec environ 80,3 % des déchets se retrouvant dans des décharges à ciel ouvert, 19,3 % dans des décharges appropriées et seulement 0,4% étant recyclés. Cette situation est préoccupante, notamment en ce qui concerne les déchets organiques, qui constituent une part importante des déchets solides municipaux, en moyenne, la matière organique fermentescible représente 76 % des déchets bruts (sortis des ménages). Près de 80% de cette dernière est composée de déchets de cuisine et 20 % de déchets de jardin. Les quartiers périurbains ont une plus grande proportion de ce type de déchets (82,5 %). La présence de matière fermentescible reste dominante dans les autres strates, mais elle est inférieure à la moyenne. Elle atteint 74,5 % dans les quartiers d'habitat spontané, 73,1 % dans les quartiers de moyen standing et 72,8 % dans les quartiers de haut standing. La matière organique est suivie des déchets plastiques qui

représente 9,4 % et des éléments fins (coques de pistaches, d'arachides entre autres) qui représentent 3%¹. Les matières récupérables, comme le plastique, le papier et les cartons, sont mélangés donc souillés par les matières organiques. Ce qui rend leur valorisation difficile et onéreuse.

La mauvaise gestion de ces déchets organiques entraîne des risques sanitaires et environnementaux, tels que la prolifération d'agents pathogènes et la pollution des sols et des eaux. Il est donc urgent de mettre en place des stratégies efficaces pour la gestion et la valorisation des déchets organiques, afin d'améliorer le cadre de vie urbain et de promouvoir des pratiques durables sur un territoire pilote.

C'est dans ce contexte, et afin de répondre aux problématiques qui en découlent, que les membres de la Plateforme des acteurs de l'urbain — espace physique de concertation constituant le socle du Projet — ont, lors de leur deuxième réunion tenue le 17 avril 2024, choisi de consacrer le thème de **la gestion des déchets comme fil conducteur des activités du PUC pour l'année 2025**.

Ce thème avait déjà fait l'objet de la thématique de séance pour orienter un des temps forts de la réunion sur *l'échange d'expériences et l'apprentissage mutuel*. Ce travail collectif avait guidé les membres dans l'élaboration de recommandations en vue d'aboutir à un **plan d'actions sommaire des activités à mener en vue d'une gestion des déchets plus inclusive, durable et efficace** (annexe 1).

Ainsi, en complément des activités de renforcement des capacités des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), menées par le Projet PUC en partenariat avec le Programme National de Formation aux Métiers de la Ville (PNFMV) et prévues à Douala en 2025 autour de cette thématique, il est apparu opportun de mettre en œuvre deux activités structurantes. Celles-ci permettront d'aborder la question sous un angle à la fois théorique et pratique, en cohérence avec la logique d'intervention du Projet, et plus particulièrement avec le fonctionnement des groupes de travail thématiques institués chaque année dans le cadre du PUC.

C'est ainsi que pour 2025 :

- Le groupe de travail - **GT3A** a été institué pour accompagner la mission d'élaboration de la Politique et de la Stratégie Nationales en faveur de l'Hygiène, la Salubrité et la Gestion des Ordures Ménagères (P-SNHSGOM) au Cameroun ;
- Le groupe de travail - **GT3B**, objet des présents termes de référence, est institué pour co-concevoir et mettre en œuvre les **activités d'éducation à la gestion des déchets solides municipaux**.

Ce faisant les actions (A.3.9, A.3.12 et A.4.2), identifiées comme prioritaires dans le plan d'actions sommaire en vue d'une gestion des déchets plus inclusive, durable et efficace susmentionné, seront couvertes. A savoir :

- **A.3.9. Sensibiliser et responsabiliser les populations sur la gestion des Déchets Solide Municipaux en mettant à profit les comités de salubrité qui fonctionneraient à l'image des comités de vigilance avec un fond spécial ;**
- **A.3.12. Mettre l'accent sur la gestion des déchets dans les programmes scolaires au niveau primaire et supérieur ;**

¹ E. NGNIKAM, P. NAQUIN, R. OUMBE, K. DJIETCHEU. Evolution des caractéristiques des déchets solides ménagers dans la ville de Yaoundé au Cameroun (1995-2015), *Environnement, Ingénierie & Développement*, 2017, N°74 - septembre 2017, pp.1-16. En ligne [<https://hal.science/hal-03159846/document>]

- **A.4.2. Former les acteurs municipaux aux techniques innovantes de gestion et de durabilité des déchets.**

Le GT3B est composé de 28 membres répartis à proportion égale soit 14 membres institutionnels et 14 membres de la société civile/entreprise, chacun apportant des compétences et perspectives complémentaires pour la mise en œuvre des activités d'éducation environnementale en gestion des déchets :

Membres Institutionnels :

Les membres institutionnels proviennent d'organisations publiques, telles que les ministères concernés (environnement, urbanisme, éducation, etc.), les entreprises publiques, les CTD, et d'autres organismes officiels en lien avec la gestion des déchets ou l'éducation notamment membre du GT3A. Ces professionnels apportent leur expertise technique et une connaissance approfondie des politiques et réglementations locales en matière de gestion des déchets. Ils facilitent l'accès aux ressources institutionnelles, assurent l'alignement avec les directives gouvernementales, et jouent un rôle clé dans le suivi et l'évaluation des résultats du programme pour une meilleure intégration dans les politiques publiques.

Membres de la société civile/entreprise :

Les membres de la société civile, sélectionnés par le CTS sur la base d'une liste restreinte à leur transmettre, comprennent des représentants d'associations locales, des ONG environnementales, des entreprises de services de collecte et de recyclage des déchets, opérateurs économiques du secteur de l'économie circulaire des leaders communautaires, des éducateurs de terrain, experts et/ou universitaires. Ils possèdent une connaissance approfondie des réalités et des besoins des cibles, favorisant ainsi l'adaptation des activités aux contextes locaux. Leur expérience dans des initiatives de sensibilisation, de mobilisation communautaire et de gestion des déchets, les rend aptes à engager les populations et à promouvoir des comportements responsables. Ils ont pour rôle de transmettre efficacement les messages d'éducation environnementale, d'identifier les obstacles au changement de comportement, et d'encourager la participation active des cibles dans les activités de gestion des déchets.

Cette activité fait partie intégrante de l'activité 1.2, de la composante 1 (C1) du projet PUC, relative à ***l'animation d'échanges thématiques entre les acteurs de la Plateforme***. Par la nature de ses missions, et du sujet qu'elle couvre, l'activité est aussi liée à l'activité 1.4 relative à ***l'élaboration d'outils et publication de guides pratiques sur la planification urbaine*** ainsi qu'à l'activité 1.5, relative au ***renforcement des compétences techniques des autorités locales en matière de planification urbaine et d'aménagement du territoire et sensibilisation des acteurs de l'urbain et des usagers***.

Elle s'inscrit dans la continuité des activités du Projet et vise à mettre en œuvre des actions concrètes pour accompagner le changement de comportements, réduire la vulnérabilité des populations, améliorer le cadre de vie et promouvoir des pratiques durables dans la gestion des déchets solides municipaux.

Cette activité pilote se déroulera en 2025 et 2026 sur le territoire de la commune d'arrondissement de Yaoundé 5. En effet, le choix de cette commune a été validé par les membres du Comité Technique de Suivi (CTS) du Projet PUC à l'issue d'un sondage consultatif, sur la base de critères précis et objectifs. La sélection a pris en compte plusieurs caractéristiques stratégiques, notamment l'engagement avéré

de la commune dans des démarches de planification urbaine durable et d'économie circulaire, la forte mobilisation des acteurs locaux notamment la bonne organisation de la société civile, associations de commerçants des grands marchés, etc.), ainsi que la synergie existante avec d'autres initiatives en cours, telles que le partenariat avec la FAO dans le cadre du projet Cameroun Villes Vertes. Ce contexte favorable garantit un environnement propice à la réussite de l'activité d'éducation à la gestion des déchets solides municipaux, avec un fort potentiel de capitalisation et de répliquabilité dans d'autres CTD.

La tenue des États Généraux sur la gestion des déchets solides dans les villes, prévue les 6 et 7 mai 2025, représente une opportunité majeure pour enrichir la réflexion, l'orientation stratégique et la mise en œuvre des activités d'éducation à la gestion des déchets solides municipaux du groupe de travail. En effet, ces assises nationales, mobilisant l'ensemble des parties prenantes – institutions, collectivités, entreprises, société civile, experts y compris le Projet PUC – permettront de dégager un diagnostic partagé sur les faiblesses structurelles du système de gestion des déchets, mais aussi de prioriser des solutions juridiques, techniques, financières et organisationnelles. Les recommandations et la feuille de route issues des États Généraux constitueront ainsi une base précieuse d'ancrage pour les actions du GT3A et du GT3B, en les alignant avec les orientations nationales.

IV. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif général

L'objectif général de la mission du prestataire est d'animer le groupe de travail GT3B dans le but de concevoir et de mettre en œuvre **des activités d'éducation à la gestion des déchets solides municipaux au Cameroun.**

2) Objectifs spécifiques

- ✓ **Co-concevoir une méthodologie pédagogique adaptée à l'éducation à la gestion des déchets solides municipaux**, en concertation avec le GT3B, tenant compte des réalités socioculturelles du Cameroun et des cibles visées (enfants, jeunes, femmes, personnels des CTD, société civile) de la Commune de d'arrondissement de Yaoundé 5.
- ✓ **Animer les sessions de travail du GT3B** en vue de valider les étapes clés de la méthodologie d'intervention, du processus pédagogique, du retour d'expérience, et de la production des outils éducatifs.
- ✓ **Planifier, organiser et superviser le déploiement d'ateliers pratiques d'éducation environnementale** sur le terrain, en encadrant les équipes d'animation composées d'experts, de membres institutionnels et de représentants de la société civile.
- ✓ **Fournir l'ensemble des moyens logistiques nécessaires à la tenue des sessions de travail et des ateliers pratiques**, incluant le transport, le matériel de travail et les équipements de protection individuelle pour garantir la qualité et la sécurité des activités.
- ✓ **Produire des supports pédagogiques et un livret illustré des bonnes pratiques**, validés par le GT3B et conforme aux standards en éducation environnementale, facilitant la diffusion et la pérennisation des actions de sensibilisation sur la gestion des déchets.

- ✓ **Assurer le suivi et l'évaluation des activités d'éducation environnementale**, en développant des outils de mesure et des indicateurs d'évaluation de l'impact des actions menées, et proposer des recommandations pour l'amélioration continue et la capitalisation de l'expérience.

1) Résultats à atteindre

- ✓ **Une méthodologie pédagogique est formalisée et validée** par les membres du GT3B, intégrant des approches participatives et des outils pédagogiques adaptés.
- ✓ **Quatre (4) sessions du GT3B sont organisées et animées avec succès**, avec des comptes rendus et documents validés à chaque étape du processus (méthodologie, processus éducatif, retours d'expérience, validation des outils).
- ✓ **Vingt-huit (28) ateliers pratiques sur le terrain sont déployés dans la Commune de Yaoundé 5 avec les mini-groupes constitués des membres du GT3B**, en mobilisant activement les groupes cibles identifiés (enfants, jeunes, femmes, personnels des CTD et membres de la société civile), afin de favoriser leur participation effective et l'adoption concrète des bonnes pratiques en matière de gestion des déchets.
- ✓ **Un livret pédagogique illustré des bonnes pratiques est produit et validé**, offrant un support durable pour la sensibilisation et la formation continue sur la gestion des déchets solides municipaux.
- ✓ **L'ensemble des moyens logistiques requis est mis à disposition**, incluant les frais de déplacement, le matériel pédagogique et les équipements de protection individuelle (EPI) dans les délais impartis et conformément aux exigences du projet.
- ✓ **Un dispositif de suivi-évaluation est opérationnel**, reposant sur des indicateurs clairs, avec une collecte et une analyse systématiques des données, ainsi que la production de rapports de mission détaillant les résultats obtenus, les impacts observés, les leçons tirées et les recommandations formulées en vue de la pérennisation et de la répliquabilité des activités.

V. Description de la mission et phasage

Le prestataire devra accompagner le groupe de travail GT3B selon une méthodologie qui combine apprentissage théorique et mise en situation. La mission sera subdivisée en **3 phases** :

- Phase 1 : Conception et validation de la méthodologie d'intervention ;
- Phase 2 : Déploiement des ateliers pratiques N°1 ;
- Phase 3 : Déploiement des ateliers pratiques N°2, capitalisation, évaluation et restitution finale.

Phase 1 : Conception et validation de la méthodologie d'intervention et pédagogique en tri sélectif, compostage domestique, collecte et valorisation des déchets recyclables

La Phase 1 s'ouvre dès la notification de l'attribution du marché. La mission du prestataire démarrera par une réunion de cadrage avec le Secrétariat Technique (ST) et les principaux partenaires du Projet au cours de laquelle des observations seront formulées sur la note méthodologique d'intervention que

le prestataire aura fourni lors de sa soumission. La note méthodologique d'intervention en 20 pages maximum donnera des précisions sur les éléments ci-dessous :

- 1) Compréhension de la mission
- 2) Approche méthodologique
- 3) Organisation opérationnelle des équipes terrain
- 4) Dispositif de suivi-évaluation
- 5) Plan de travail et calendrier de mise en œuvre
- 6) Organisation de l'équipe et profils proposés

Cette note méthodologique sera intégrée dans l'offre technique du soumissionnaire. La description du contenu attendu pour chaque partie de l'offre est présentée à la fin du présent cahier des charges.

Le prestataire devra produire une **version révisée et consolidée de la note méthodologique d'intervention**, intégrant les remarques et recommandations issues de la réunion de cadrage. Cette note méthodologique sera présentée à **la session #1 du GT3B : Présentation et validation de la méthodologie d'intervention du groupe de travail et du prestataire.**

Cette première session visera à présenter, discuter, et valider la méthodologie d'intervention que le groupe de travail GT3B, guidé par le prestataire, utilisera pour concevoir et mettre en œuvre les activités d'éducation à la gestion des déchets solides municipaux. Cette session portera sur :

- ✓ La validation collective de la note méthodologie d'intervention.
- ✓ La clarification des rôles du prestataire et de chaque membre du groupe de travail.
- ✓ La validation du calendrier des activités et le déroulement des phases de mise en œuvre.
- ✓ L'engagement des participants à suivre la méthodologie validée pour atteindre les objectifs de l'activité.

La note méthodologique servira de feuille de route officielle pour l'ensemble des activités à venir.

Sur la base des références documentaires telles que le *Manuel pour une éducation environnementale sur la gestion des déchets solides en Afrique* élaboré par la Plateforme Africaine des Villes Propres en 2019 financé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA)², de sa connaissance des besoins et attentes dans le secteur, le prestataire produira une approche pédagogique contextualisée au Cameroun inclut dans **un guide pédagogique contextualisée en éducation à la gestion des déchets solides municipaux au Cameroun.** Ce guide tiendra compte des spécificités culturelles et des réalités locales. Il s'appesantira sur les techniques de tri sélectif, compostage domestique, collecte et valorisation des déchets recyclables, etc. Il sera adapté aux trois cibles identifiées à savoir les enfants, jeunes, femmes, les personnels des CTD et la société civile. Il sera présenté lors de la **session #2 du GT3B : Validation du processus d'éducation à la gestion des déchets solides municipaux et des cibles identifiées**

² [En ligne] : https://www.africancleancities.org/sites/default/files/2023-06/1_Guide_pour_l'e%CC%81ducation_environnementale_sur_la_gestion_des_de%CC%81chets_solides_en_Afrique.pdf

Cette session portera sur :

- ✓ La validation de l'approche pédagogique par cible
- ✓ La mise en pratique de l'approche pédagogique lors d'une situation simulée, incluant la démonstration des bonnes pratiques de gestion des déchets, avec la participation active des membres du GT3B
- ✓ La validation des cibles spécifiques et du calendrier proposé par le prestataire
- ✓ La validation du dispositif de suivi-évaluation comportant des indicateurs de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des activités d'éducation environnementale sur chaque groupe cible (Par exemple : des grilles d'observation, des questionnaires d'enquête avant et après les ateliers pratiques et/ou sessions, fiches de capitalisation des retours d'expérience, etc.)

L'ajustement du guide et des techniques pédagogiques en fonction des retours des membres du groupe de travail lors de cette session sera effectué par le prestataire, afin d'en assurer la pertinence et l'applicabilité.

L'approche pédagogique validée constituera un guide de référence en éducation à la gestion des déchets et à l'éducation environnementale plus largement. Son format devra être adapté aux cibles identifiées, en tenant compte de leurs spécificités et besoins. Ce guide pourra être utilisé et adapté par différents acteurs souhaitant le dupliquer sur d'autres territoires, afin de renforcer l'impact des initiatives locales en matière de gestion des déchets solides municipaux et d'éducation environnementale.

Livrables à la phase 1 :

- ✓ **Note méthodologique d'intervention révisée et consolidée - T0 + 0,5 mois**
- ✓ **Guide pédagogique contextualisée en éducation à la gestion des déchets solides municipaux au Cameroun initial - T0 + 2 mois**
- ✓ **Cibles spécifiques et calendrier validés - T0 + 2 mois**

Phase 2 : Déploiement des ateliers pratiques N°1

Cette phase consiste à mener la mise en œuvre opérationnelle **des premiers ateliers pratiques d'éducation à la gestion des déchets sur le territoire de la commune de Yaoundé 5**, en application directe de la méthodologie et de l'approche pédagogique validées lors de la Phase 1. Il s'agit de passer de la phase théorique et préparatoire à l'action pratique, en engageant les différents groupes dans des ateliers concrets de sensibilisation et de démonstration des bonnes pratiques de gestion des déchets solides municipaux.

L'objectif de cette phase est de tester et d'expérimenter l'approche pédagogique directement sur le terrain, afin de sensibiliser les populations ciblées aux enjeux de la gestion des déchets solides

municipaux et de leur transmettre des compétences pratiques pour adopter et diffuser des comportements responsables. Les ateliers seront organisés auprès de cibles spécifiques identifiées dans la Commune de Yaoundé 5, en concertation avec les autorités locales, et validées par les membres du GT3B, selon un calendrier prédéfini.

Chaque atelier pratique sera conduit par une équipe d'intervention composée d'un expert (de l'équipe du prestataire), de deux membres institutionnels et de deux membres de la société civile/entreprise, selon l'organisation définie en amont. Au total, 7 équipes seront constituées. Ces équipes auront pour mission d'animer chacune au moins, 2 sessions de sensibilisation, de conduire les démonstrations pratiques (tri sélectif, compostage domestique, collecte et valorisation des déchets recyclables, etc.) et de mobiliser activement les communautés locales.

Le prestataire assurera la supervision technique, logistique et sécuritaire de ces ateliers pratiques, veillant à la disponibilité des matériels (pelles, seaux, composteurs, etc.) et des équipements de protection individuelle (gants, bottes, chasubles, etc.). Il veillera également à la gestion des frais de déplacement des équipes, et la sécurité des enfants participants

Cette première série d'ateliers pratiques permettra en outre de collecter des données terrain utiles pour renseigner le dispositif de suivi-évaluation en vue de mesurer l'efficacité de l'approche, d'identifier les éventuelles difficultés ou freins rencontrés, d'apporter des ajustements en vue de la deuxième série d'ateliers pratiques prévue lors de la Phase 3 et d'identifier le format définitif de diffusion des approches pédagogiques déployées pour chaque cible.

Un rapport de mission intermédiaire sera produit par chaque équipe à l'issue de cette phase, intégrant les constats de terrain, les recommandations des équipes d'animation et les premiers résultats observés en matière de sensibilisation et de changement de comportement.

Sur la base des retours d'expériences de cette première série d'ateliers pratiques, le prestataire animera la **Session #3 du GT3B - Retours d'expériences et évaluation à mi-parcours des activités d'éducation à la gestion des déchets solides municipaux.**

Cette session visera à identifier les forces et les faiblesses des activités déployées, afin d'ajuster les approches pédagogiques et méthodologiques pour la suite du programme. Elle s'appesantira sur :

- ✓ L'identification claire des points forts et des faiblesses des activités menées à date.
- ✓ Le recueil de recommandations concrètes pour améliorer l'efficacité des activités d'éducation environnementale.
- ✓ La mise en place de mesures correctives pour renforcer l'impact des activités sur chaque groupe cible pour la suite du programme.
- ✓ Le renforcement de l'engagement des participants à poursuivre et à appliquer les pratiques de gestion durable des déchets.

Le prestataire procédera à la révision du guide et des techniques pédagogiques en fonction des retours des membres du groupe de travail.

Livrables à la phase 2 :

- ✓ **7 rapports de mission intermédiaires - T1+ 1,5 mois**
- ✓ **Guide pédagogique contextualisée en éducation à la gestion des déchets solides municipaux au Cameroun révisé - T1+ 2 mois**

Phase 3 : Déploiement des ateliers pratiques N°2, capitalisation, évaluation et restitution finale

Le déploiement des ateliers pratiques N°2 interviendra auprès des cibles spécifiques de la Commune de Yaoundé 5, en tenant compte des leçons apprises lors de la première série d'ateliers. Ils permettront de réajuster certaines approches pédagogiques, de consolider l'engagement communautaire, et d'élargir la sensibilisation à un plus grand nombre de bénéficiaires. Les équipes mixtes déjà constituées seront mobilisées pour conduire au moins 2 sessions de terrain, avec le soutien logistique et méthodologique du prestataire.

Un rapport de mission final sera produit par chaque équipe à l'issue de cette phase.

Une évaluation finale des activités d'éducation à la gestion des déchets solides municipaux sera conduite par le prestataire en lien avec le GT3B. Elle portera sur les résultats obtenus en matière de sensibilisation, d'appropriation des messages, de participation communautaire et de changements de comportement. L'analyse reposera sur le dispositif de suivi-évaluation développé en amont. Cette évaluation aboutira à l'identification des facteurs de réussite, des contraintes rencontrées, et des recommandations concrètes qui seront consignés dans la **version finale du Guide pédagogique contextualisée en éducation à la gestion des déchets solides municipaux au Cameroun**.

La capitalisation des acquis se traduira par la finalisation du **livret illustré des bonnes pratiques du quotidien en matière de gestion des déchets au Cameroun**, un outil de vulgarisation de l'activité auprès d'autres futurs bénéficiaires intégrant les retours d'expérience du terrain, les bonnes pratiques identifiées, les outils testés et les messages clés adaptés aux trois cibles (enfants, CTD, société civile). Ce livret, conçu comme un support de référence, pourra être utilisé par d'autres acteurs locaux ou nationaux pour reproduire ou adapter les activités dans d'autres contextes ou dans d'autres formats.

Enfin, la mission du prestataire se clôturera par la **Session #4 du GT3B - Validation du livret, évaluation finale et synthèse**, au cours de laquelle les résultats de la mission seront présentés aux membres du GT3B, et plus largement aux partenaires du Projet PUC. Elle s'appesantira sur :

- ✓ La validation du livret illustré comme référence pédagogique pour la gestion des déchets au Cameroun.
- ✓ L'évaluation complète de l'impact des activités d'éducation et des niveaux de changement de comportement atteints.
- ✓ La formulation de recommandations pour la pérennité et l'élargissement des activités d'éducation à d'autres communautés/cibles.

- ✓ L'engagement des participants et des membres du groupe de travail à poursuivre la diffusion des bonnes pratiques au-delà de l'activité en commençant par une restitution des résultats auprès de la Plateforme des acteurs de l'urbain.

Livrables à la phase 3 :

- ✓ **7 Rapports de mission finaux - T2 + 2 mois**
- ✓ **Guide pédagogique contextualisé en éducation à la gestion des déchets solides municipaux au Cameroun final - T2 + 2,5 mois**
- ✓ **livret illustré des bonnes pratiques du quotidien en matière de gestion des déchets au Cameroun - T2 + 3 mois**

VI. Lieu, durée et modalités d'exécution

- 1) **Lieu** : La prestation sera réalisée en présentiel au Cameroun et sur le lieu du siège social du prestataire.
- 2) **Période de mise en œuvre** : 11 mois. Le prestataire s'engage à démarrer les études, dans un délai de deux semaines au plus tard, après la signature du contrat.
- 3) **Date de démarrage estimée** : juin 2025
- 4) **Date de fin** : Mai 2026
- 5) **Durée estimée de la mission** : Le prestataire pourra arbitrer et trouver un meilleur équilibre sur cette répartition. Par ailleurs, il proposera un calendrier précis du déroulement de la prestation dans son offre.
- 6) **Planning/calendrier prévisionnel** :

N°	Activités et Livrables	Date de rendu	Date de remise des livrables
	Démarrage de l'étude - Ordre de service		
1	Conception et validation de la méthodologie d'intervention et pédagogique	T0 + 2 mois	
	<i>Note méthodologique d'intervention révisée et consolidée</i>		T0 + 0,5 mois
	<i>Guide pédagogique contextualisée en éducation à la gestion des déchets solides municipaux au Cameroun validé - version initiale</i>		T0 + 2 mois
	<i>Cibles spécifiques et calendrier validés</i>		T0 + 2 mois
2	Déploiement des ateliers pratiques N°1	T1+ 2 mois	
	<i>7 rapports de mission intermédiaires</i>		T1+ 1,5 mois
	<i>Guide pédagogique contextualisé en éducation à la gestion des déchets solides municipaux au Cameroun - version révisé</i>		T1+ 2 mois
période de suspension des ateliers pratiques sur le terrain (période électorale)			4 mois

N°	Activités et Livrables	Date de rendu	Date de remise des livrables
3	Phase 3 : Déploiement des ateliers pratiques N°2, capitalisation, évaluation et restitution finale	T2 + 3 mois	
	<i>7 rapports de mission finaux</i>		T2 + 2 mois
	<i>Guide pédagogique contextualisée en éducation à la gestion des déchets solides municipaux au Cameroun - version finale</i>		T2 + 2,5 mois
	<i>livret illustré des bonnes pratiques du quotidien en matière de gestion des déchets au Cameroun</i>		T2 + 3 mois

Une période de suspension des ateliers pratiques sur le terrain sera observée entre la phase 2 et la phase 3, au regard du calendrier électoral au Cameroun, qui prévoit l'organisation de l'élection présidentielle au mois d'octobre 2025.

7) Dispositif de suivi et de validation des livrables

Le dispositif de suivi et de validation des rapports se présente suivant le phasage ci-après :

- Les sessions du GT3B seront l'occasion de présenter les livrables intermédiaires et finaux, de recueillir les observations des membres, de débattre collectivement des contenus proposés et de valider les étapes clés de la mission.
- Sur la base des observations et recommandations émanant des sessions du GT3B, le prestataire révisera les documents concernés, intégrera les ajustements nécessaires, et transmettra les versions consolidées des livrables au Secrétariat Technique pour validation finale et archivage dans la plateforme digitale collaborative.

Les frais d'organisation des sessions du GT3B et des ateliers pratiques seront à la charge du prestataire. Néanmoins, le Projet PUC prendra en charge la mise à disposition d'une salle, fournie par l'un de ses partenaires.

NB : Le Prestataire exécutera le contrat à Yaoundé et devra disposer de tous les outils (ordinateurs, téléphone, reprographie, etc.) nécessaires à la bonne conduite de la mission.

8) Bénéficiaires directs de l'activité

Les membres du groupe de travail GT3B seront associés à la mission en tant que principaux bénéficiaires de la formation-action.

9) Coordination

Le prestataire désignera un interlocuteur unique (Chef de mission) pour la mise en œuvre de sa mission. Une réunion de lancement se tiendra au démarrage de la prestation. En amont, le prestataire sera mis en relation avec les interlocuteurs utiles pour préparer sa mission.

Une coordination étroite avec l'équipe du projet Plateforme Urbaine au Cameroun via le secrétariat technique du projet ainsi que le Groupe de travail GT3B sera assurée tout au long de la mission, afin

de garantir la cohérence des actions, la validation progressive des livrables, et une mise en œuvre concertée et efficace des activités sur le terrain.

Pour le projet Plateforme Urbaine au Cameroun, Mme Célia LIEGEOIS, Expert urbaniste, et M. Guy TCHAKAM, urbaniste chargé de mission seront les principaux interlocuteurs.

10) Processus de maîtrise des modifications

Dès la réunion de cadrage, le processus de maîtrise des modifications sera partagé avec le prestataire, qui devra s'aligner sur les habitudes de fonctionnement de l'équipe Projet. Les membres de l'équipe, travaillant sur plusieurs activités en parallèle, il est essentiel que les pratiques en gestion des modifications soient homogènes au sein du Projet, pour faciliter le bon déroulement des activités.

Cet outil de travail visera à améliorer la coordination/structuration, division des tâches, recueil des demandes de modifications et l'optimisation dans le traitement des modifications en permettant leur regroupement.

Le prestataire s'alignera et respectera également le référencement strict des documents dans les échanges avec l'équipe technique.

VII. Expertise et profil demandés

1) Prestataire ou groupement de prestataire

Le prestataire, ou groupement, devra justifier avoir mené au moins trois (3) missions similaires dans des pays aux conditions identiques (institution très centralisée, multiplicité des acteurs institutionnels dont les mandats sont poreux, enchevêtrement des textes légaux et problèmes de hiérarchie des normes etc.)

La connaissance du contexte camerounais serait un atout majeur.

2) Profils des experts mobilisés

Compte-tenu du caractère multisectoriel de l'activité, l'équipe qui sera chargée de l'exécution des prestations du présent marché devra être pluridisciplinaire et comporter des profils de formation et d'expériences adéquats, permettant de réaliser le travail dans les règles de l'art.

Le prestataire, ou groupement de prestataires, devra constituer une équipe **pluridisciplinaire et multiculturelle**, composée de profils disposant de qualifications et d'expériences avérées, en adéquation avec les exigences et la portée de la mission. Cette équipe devra justifier d'une **expérience confirmée dans la mise en œuvre d'activités similaires**, tant pour des acteurs du secteur public que privé.

La présence d'**au moins un expert principal (Chef de mission ou membre clé de l'équipe)** ayant mené **au moins une mission d'une durée minimale de six mois au Cameroun** constituera un **critère de préférence**. Cette expérience devra attester d'une **bonne maîtrise du contexte institutionnel camerounais**, notamment en matière de **gouvernance urbaine, de décentralisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)**.

Les profils attendus au sein de l'équipe sont notamment :

- 1. EE - Expert en éducation environnementale**
- 2. GD - Expert en gestion des déchets**
- 3. LO - Responsable logistique et organisation des activités de terrain**

Le chef de mission (CM) désigné entre EE et GD assurera la direction technique et la coordination des autres experts de son équipe et veillera à ce que toutes les tâches prévues dans chaque phase de l'étude soient exécutées dans leurs délais. Il sera, en outre, chargé de diriger la présentation des travaux pendant les sessions du groupe de travail avec les parties prenantes et lors de la présentation des résultats auprès de la Plateforme. Il assurera la communication permanente avec le GT3B via le groupe Whatsapp qui sera créé. Il sera l'interlocuteur principal d'Expertise France.

EE- Expert en éducation environnementale

Bac+5 minimum en sciences sociales, sciences environnementales, développement durable, communication pour le développement, géographie environnementales, gestion des projets éducatifs ou équivalent

Expérience professionnelle :

- Minimum 10 ans d'expérience, avec au moins 2 projets dans la conception et la mise en œuvre de programmes éducatifs environnementaux à forte composante communautaire et participative.
- Expérience avérée dans la coordination d'équipes pluridisciplinaires.
- Expérience en Afrique subsaharienne ou dans des contextes institutionnels comparables.

Compétences requises :

- Maîtrise des approches pédagogiques adaptées à l'éducation environnementale, incluant les méthodes interactives, les outils de sensibilisation communautaire, et les stratégies de changement de comportement.
- Excellente capacité à concevoir, adapter et structurer des outils pédagogiques et guides de formation, y compris en contextes multilingues ou à faible niveau d'alphabétisation. Le candidat devra démontrer sa capacité à produire des outils pédagogiques contextualisés, adaptés à différents profils de publics (enfants, jeunes, femmes, personnel des CTD, acteurs communautaires), dans des contextes multilingues ou à faible niveau d'alphabétisation. Il devra fournir au moins un exemple de guide pédagogique ou livret produit dans une mission antérieure.
- Capacité à intégrer des approches sensibles au genre dans le cadre de l'éducation environnementale, notamment la capacité à adapter les messages, outils et formats pédagogiques pour favoriser la participation active des femmes et groupes marginalisés.
- Expertise démontrée en animation participative, en médiation sociale, et en communication pédagogique (écrite, orale et visuelle).
- Bonne connaissance des dynamiques institutionnelles et territoriales du Cameroun, notamment en matière de décentralisation, de gouvernance urbaine, et du rôle des CTD dans les politiques publiques.

- Capacité à intégrer les questions de genre, de jeunesse, et d'inclusion sociale dans les démarches éducatives.
- Compétences en suivi-évaluation, capitalisation des acquis, et formulation de recommandations stratégiques.

GD- Expert en gestion des déchets

Bac+5 minimum en ingénierie environnementale, gestion des déchets, développement durable ou économie circulaire, génie rural eau et assainissement /Civil ou équivalent

Expérience professionnelle :

- Minimum 10 ans d'expérience dans des projets de valorisation de déchets, avec un focus sur la mise en place de projets pilotes ou de solutions innovantes dans la valorisation des déchets.
- Expérience dans la définition de stratégie et plan de valorisation, élaboration de procédure pour réduire les déchets, identification des opportunités de financement pour faciliter le développement des pratiques de valorisation.

Compétences requises :

- Expertise en techniques de valorisation (recyclage, compostage, biométhanisation, incinération contrôlée).
- Expérience en partenariats public-privé pour développer des solutions de gestion durable.
- Capacité à évaluer la faisabilité des solutions selon les contextes locaux (urbains, périurbains, ruraux).
- Bonne connaissance des mécanismes d'économie circulaire

LO-Responsable logistique et organisation des activités de terrain

Bac+3 minimum en géographie, logistique, urbanisme, géographie, environnement ou expérience équivalente.

Expérience professionnelle :

- Minimum 5 ans d'expérience dans la gestion logistique de projets multi-sites en lien avec l'urbanisme ou la géographie, incluant la gestion de matériel, de déplacements et d'ateliers.
- Connaissance du terrain camerounais, en particulier des réalités locales en milieu urbain/périurbain.

Compétences requises :

- Capacité à planifier et coordonner l'ensemble des aspects logistiques d'événements multi-acteurs, incluant la gestion des déplacements et des besoins techniques sur site.
- Compétence en gestion budgétaire appliquée à la logistique, incluant le suivi des coûts, la justification des dépenses, et la tenue de tableaux de bord de suivi financier.
- Rigueur dans le respect des délais et des standards de qualité logistique, en lien avec les exigences du projet et les besoins des équipes de terrain.
- Bonne capacité de communication et de coordination avec les partenaires

VIII. Contenu des offres

Contenu sommaire de l'offre technique

Les candidats sont tenus de soumettre une offre technique claire, argumentée et bien structurée, démontrant leur compréhension approfondie de la mission, ainsi que leur capacité organisationnelle, méthodologique et logistique à conduire les prestations demandées. L'offre technique devra être structurée selon les axes suivants :

A. La note méthodologique d'intervention

1. Compréhension de la mission

Le soumissionnaire devra expliciter sa compréhension du contexte, des enjeux spécifiques de la mission, ainsi que des objectifs à atteindre. Cette section devra également mettre en évidence les liens entre la mission et les dynamiques institutionnelles locales, notamment la décentralisation, la gouvernance urbaine et la gestion des déchets en contexte urbain.

2. Approche méthodologique et stratégie pédagogique

L'offre présentera une approche pédagogique détaillée et adaptée aux cibles identifiées. Elle devra démontrer la capacité du prestataire à mettre en œuvre des méthodes participatives, inclusives et contextualisées. La prise en compte des aspects liés au genre, à l'inclusion sociale et à la diversité des niveaux d'alphabétisation devra y être intégrée.

3. Organisation opérationnelle des équipes terrain

L'offre devra, en plus de la description technique, **décrire l'organisation des 7 équipes mixtes terrain**, incluant :

- La répartition des rôles entre les experts, les membres institutionnels et ceux de la société civile
- Les modalités de coordination entre les équipes et avec le prestataire
- Les supports et outils utilisés pour les sessions d'animation
- Le **processus de remontée des informations** (rapports d'atelier, retours d'expérience, outils de suivi)

4. Dispositif de suivi-évaluation

Le prestataire proposera un **dispositif de suivi-évaluation structuré**, incluant :

- Des **outils différenciés** selon les cibles
- Des **indicateurs qualitatifs et quantitatifs**
- Des outils de collecte de données : grilles d'observation, questionnaires avant/après, fiches de capitalisation, etc. Ce dispositif devra permettre d'apprécier l'efficacité des activités, les changements de comportement observés et de formuler des recommandations pour la suite du projet.

5. Plan de travail et calendrier de mise en œuvre

L'offre devra proposer un planning clair de l'intervention, reprenant les différentes phases de la mission, les jalons clés, les temps de validation, ainsi que les périodes de pause si nécessaire (ex. calendrier électoral). Une représentation graphique (type Gantt) sera appréciée.

6. Organisation de l'équipe et profils proposés

Le prestataire détaillera la composition de l'équipe, avec un tableau précisant :

- Le rôle de chaque expert dans les différentes phases de la mission
- Le profil proposé pour le poste de Chef de mission, en justifiant son choix au regard des responsabilités techniques, institutionnelles et relationnelles attendues
- Un tableau de correspondance entre les profils demandés dans les TDR et les experts proposés

Chaque CV devra être à jour, signé, et mettre en valeur les références directement pertinentes pour la présente mission.

B. Les références et les moyens

7. Références du prestataire ou du groupement

Le prestataire devra présenter au moins trois (3) missions similaires, incluant :

- La nature de la mission
- Le commanditaire
- La durée et l'année de réalisation
- Les livrables produits
- La zone d'intervention

Il est fortement recommandé d'illustrer ces références par **des productions concrètes** (liens vers guides, outils, livrets) ou par la mention explicite de livrables pédagogiques contextualisés.

8. Moyens matériels et logistiques disponibles

Le prestataire indiquera les moyens techniques et logistiques mis à disposition pour la mission (bureaux, ordinateurs, logiciels, moyens de reprographie, moyens de transport, etc.). Il précisera s'il dispose de ressources opérationnelles localement au Cameroun (ou de partenariats structurés) pour faciliter la mise en œuvre des ateliers.

Contenu sommaire de l'offre technique

Les candidats sont tenus de soumettre une offre financière comportant le budget global de l'évaluation et coût journalier en HT et TTC (décomposition des temps d'intervention par intervenant et par étape de travail).

IX. Modalité d'évaluation des offres

Les offres sont à envoyer d'ici le 30 mai 2025 à 17 heures (françaises) suivant le lien de l'appel d'offre.

Expertise France sélectionnera l'offre qui présente la meilleure notation sur la base de la grille suivante :

Critères	Score maximum
1. Score offre technique	70
1.1. Note méthodologique	50
1.2. Référence et moyens	20
2. Score offre financière	30
Score total	100